



## sommaire décisionnel

### IDENTIFICATION

**Numéro :** DT2008-077

**Date :** 08 Octobre 2008

**Unité administrative responsable** Bureau du développement touristique et des grands événements

**Instance décisionnelle** Conseil de la ville

**Date cible :**

### Projet

### Objet

« Red Bull CRASHED ICE 2009 », 23 et 24 janvier 2009.

### Code(s) de classification

## EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le présent sommaire fait suite à la demande déposée par monsieur Patrice Drouin, président de Gestion d'événements Gestev inc., 1000, boulevard Beau-Pré, bureau 7106, Québec (Québec), G0A 1E0, auprès du Bureau du développement touristique et des grands événements, afin d'autoriser la tenue de l'événement «Red Bull CRASHED ICE 2009», qui se tiendra les 23 et 24 janvier 2009.

## DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Événement réalisé en 2008, CE2007-2216.

## ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Fort du succès qu'a connu le Red Bull CRASHED ICE en 2008, Québec accueillera cet événement pour une quatrième année. Mandatée par Red Bull, Gestion d'événements Gestev organisera à Québec cette compétition d'envergure internationale. Des coureurs chaussés de patins dévaleront un parcours glacé, en milieu urbain, sur une piste de 545 mètres de longueur. Cette compétition extrême a été présentée dans plusieurs autres villes nordiques aussi prestigieuses que Stockholm, Moscou et Prague.

Les organisateurs ont été emballés par l'accueil et la participation des gens de Québec. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont assisté à cette activité présentée en janvier 2008. Le climat, les dénivellations et l'architecture de la Ville de Québec en font l'endroit idéal pour y réaliser cet événement.

Le « Red Bull CRASHED ICE 2009 » s'inscrira dans une période de l'année qui est très peu animée et vise une clientèle de tout âge. Plus de 100 coureurs, provenant de 10 pays, prendront part aux qualifications présentées le 23 janvier. Les meilleurs compétitionneront pour remporter le titre à la grande finale présentée le 24 janvier. De plus, la finale sera télévisée en direct sur les ondes de TSN et TVA, de 21 h à 22 h.

Comme l'année dernière, la soirée sera clôturée par un spectacle présenté dans le secteur de la Grande Allée. En 2008, le spectacle présenté au parc de la Francophonie avait connu un vif succès. En effet, près de 20 000 personnes s'étaient déplacées pour assister à la prestation du groupe Three Days Grace. Les commerçants du secteur Grande Allée ont grandement apprécié l'animation et l'achalandage provoqués par ce spectacle.

Cet événement aura des retombées économiques estimées à 5 millions de dollars pour Québec. Il offrira une visibilité exceptionnelle pour la Ville, car il sera rediffusé dans plusieurs pays. L'année dernière, l'événement a été télédiffusé dans 180 pays. Au Canada, 1,2 million de téléspectateurs ont suivi la course sur les ondes de TVA et 250 000 téléspectateurs sur les ondes de TSN. De plus, le nombre d'impressions médias est croissant année après année. Plus de 180 millions d'impressions médias ont été compilées en 2008.

Le parcours empruntera la rue du Fort face au château Frontenac, la côte de la Montagne, une partie de la rue Notre-Dame, passera par la Place Royale pour se terminer à la place de Paris.

Le comité interservices a analysé et donné son accord au projet. Un autre sommaire concernant l'entente entre les deux parties sera soumis ultérieurement.

Les services municipaux concernés prendront toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des résidents et résidentes, participants et participantes, en plus de faciliter la circulation dans le secteur.



## sommaire décisionnel

### IDENTIFICATION

**Numéro :** DT2008-077

**Date :** 08 Octobre 2008

**Unité administrative responsable** Bureau du développement touristique et des grands événements

**Instance décisionnelle** Conseil de la ville

**Date cible :**

### Projet

### Objet

« Red Bull CRASHED ICE 2009 », 23 et 24 janvier 2009.

### ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Des mesures spéciales seront mises en place afin de limiter le nombre de spectateurs dans certains secteurs de la course en plus de faciliter les entrées et sorties des accès au site de la compétition.

L'Arrondissement de La Cité a été informé du projet par le Bureau du développement touristique et des grands événements et a donné son aval à sa réalisation.

En collaboration avec la Ville, le promoteur de l'événement informera les résidents et résidentes, commerçants et commerçantes du secteur touché par l'activité.

Les dépenses des différents services municipaux reliés à la réalisation et à la tenue de cet événement sont estimées à 190 000 \$ :

Division des travaux publics La Cité : signalisation, supervision technique, prêt de matériel et divers imprévus, 33 000 \$;

Division des travaux publics Limoilou : branchement bornes incendie, 1 500 \$;

Service de police : détournement de la circulation et surveillance, 35 000 \$;

Service de protection contre l'incendie : équipe de première ligne et chef au soutien opérationnel, 13 500 \$;

Gestion des immeubles : personnel et branchements électriques, fermeture de l'éclairage public, 7 000 \$;

Service des communications : achat de publicité, 50 000 \$;

Office du tourisme: plan d'adhésion, 50 000 \$.

Les prévisions budgétaires de l'événement sont estimées à 4,8 millions de dollars.

Les organismes mentionnés ci-après appuieront financièrement l'événement :

Office du tourisme de Québec, 125 000 \$: soutien et promotion aux événements touristiques, 70 000 \$ et accueil des journalistes et promotion, 55 000 \$

Bureau de la Capitale-Nationale, 100 000 \$;

Tourisme Québec - le promoteur est en négociation avec le Ministère pour un partenariat promotionnel.

Le reste du budget est entièrement financé par la compagnie Red Bull.

### RECOMMANDATION

1<sup>o</sup> D'autoriser la tenue de l'événement « Red Bull CRASHED ICE 2009 », les 23 et 24 janvier 2009;

2<sup>o</sup> d'autoriser, sous réserve de l'approbation du budget 2009 par le conseil de Ville, les dépenses reliées à la réalisation de l'événement « Red Bull CRASHED ICE 2009 » pour un montant maximum de 190 000 \$.

### IMPACT(S) FINANCIER(S)

Les fonds requis pour la réalisation de cet événement, soit la somme de 190 000 \$, seront disponibles comme suit :

- 30 400 \$, au poste 27000, activité 6410100 « événements spéciaux » et 59 600 \$ au poste 27000, activité 6410101 « événements spéciaux - agglomération » du budget du Bureau du développement touristique et des grands événements, sous réserve de l'approbation du budget 2009 par les autorités compétentes;

- 50 000 \$, au poste 14200, activité 1711200 « information et conception graphique » du budget du Service des communications, sous réserve de l'approbation du budget 2009 par les autorités compétentes;

- 50 000 \$, au projet T08300101 « Plan d'adhésion 2008 », tâche 01.00031322 « Interventions stratégiques majeures - volet 1 ».



## sommaire décisionnel

<b>IDENTIFICATION</b>		<b>Numéro :</b> DT2008-077
		<b>Date :</b> 08 Octobre 2008
<b>Unité administrative responsable</b> Bureau du développement touristique et des grands événements		
<b>Instance décisionnelle</b> Conseil de la ville		<b>Date cible :</b>
<b>Projet</b>		
<b>Objet</b>		
« Red Bull CRASHED ICE 2009 », 23 et 24 janvier 2009.		
<b>IMPACT(S) FINANCIER(S)</b>		
<b>ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b>		
<b>ANNEXES</b>		
<b>VALIDATION</b>		
<b>Intervenant(s)</b>		<b>Intervention Signé le</b>
Manon Belley	Finances	Favorable 2008-10-09
<b>Responsable du dossier (requérant)</b>		
Andree Laroche		Favorable 2008-10-08
<b>Approbateur(s) - Service / Arrondissement</b>		
Jean-Louis Duchesne		Favorable 2008-10-08
Pierre Gignac		Favorable 2008-10-08
Pierre Labrie		Favorable 2008-10-08
<b>Cosignataire(s)</b>		
<b>Direction générale</b>		
Suzanne Marquis		Favorable 2008-10-10
<b>Résolution(s)</b>		
CE-2008-1870		<b>Date:</b> 2008-10-17